

RECENSEMENT OBLIGATOIRE

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Chaque Français dès 16 ans doit faire le **recensement citoyen obligatoire** pour ensuite participer à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

JDC Bien préparer ton recensement
EN 5 ETAPES

ETAPE 1 Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 2 Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

ETAPE 3 Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 4 L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)

ETAPE 5 Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthal
BP 90647
86000 POITIERS
csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr 09 70 84 51 51

RECOMMANDÉ

AGENDA

- 10 novembre** : conférence au Moulin à Café à 18h30 par l'association Nature Environnement 17 sur le thème « le jardin en hiver ».
- 11 novembre** : cérémonie de l'Armistice et hommage à tous les Morts pour la France à 11h15 rassemblement à la mairie - 11h30 cérémonie suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes
- Courant novembre** : réunion publique avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise (SMBVSN).
- 9 décembre** : repas des aînés
- 17 décembre** : marché de Noël et spectacle de Noël
- En janvier 2024** : vœux du maire



Bulletin d'informations municipales – 3/2023

LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Et oui, l'automne arrive déjà après un été très contrasté entre période caniculaire et températures très fraîches à d'autres moments, conséquence du dérèglement climatique dû à l'effet de serre.

Nous avons tous encore à l'esprit le séisme du 16 juin, même si dans la commune les conséquences n'ont pas été assez importantes pour qu'elles soient reconnues dans les procédures de catastrophes naturelles, de nombreuses fissures qu'il va falloir colmater sont apparues sur les murs de nos maisons. Cet été a également été marqué par son lot d'incivilités qui se traduit par des dépenses supplémentaires à la charge de la collectivité.

Le programme d'investissement que nous avons défini en début d'année se met en place. L'aménagement du terrain de foot avec l'installation des buts escamotables est réalisée. Une nouvelle tondeuse a été commandée début juin mais ne sera livrée qu'en début d'année prochaine. Les délais de livraison étant plus longs que prévus. Les citernes incendies ont également pris du retard car elles ont été endommagées lors du transport. Elles seront mises en place à la fin de ce mois.

Vous avez pu constater les investissements sur les voiries communales qui vont également se terminer aux Connillères très prochainement. Le sentier de Mireille l'Abeille a été mis en place dans la commune et a été inauguré le 30 septembre. Nous avons le retour favorable des études de faisabilité de permis d'aménager, sur les deux parcelles communales. Ce qui nous a permis d'engager un architecte pour lancer la procédure administrative afin de pouvoir proposer des terrains à construire.

Les travaux au niveau du cimetière vont démarrer pour une fin prévue de la première tranche cette fin d'année. Nous venons de signer un devis avec le SIEDS pour les travaux sur l'éclairage public et le passage en LED en début d'année prochaine.

Cette fin d'année va nous permettre de préparer les dossiers pour l'année à venir au niveau du logement dans l'ancienne mairie, la mise en place de nouvelles réserves à incendie, de l'atelier municipal et des travaux de voirie pour 2024. Et ainsi pouvoir réaliser le budget, et les demandes de subventions pour le prochain exercice.

Nous avons mis ce bulletin aux couleurs d'octobre rose : mouvement de mobilisation et de soutien, pour le dépistage du cancer du sein. Dans ce cadre, la Ligue contre le cancer s'est engagée à soutenir la mise en place d'un mammographe à l'hôpital de Saint-Jean-d'Angély. Engageons-nous dans ce combat contre cette maladie qui touche pratiquement toutes les familles et participons par nos dons, chacun selon nos possibilités, pour faire avancer la recherche. N'oublions pas également les maladies dégénératives qui seront évoquées lors du Téléthon les 8 et 9 décembre.

Jacques TROUVAT

LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h30 / 13h00-17h00
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h00-17h00
Vendredi : 8h30-12h30 / 14h00-16h00

Contact

Tél : 05 46 24 62 74
E-mail : mairie.doeuil@wanadoo.fr
Site : www.doeuil-sur-le-mignon.fr
Mairie de Dœuil-sur-le-Mignon

Adresse

11, rue du stade
17330 Dœuil-sur-le-Mignon

LA RÉFECTION DE LA VOIRIE : C'EST PARTI !

Comme annoncé dans le bulletin précédent, la réfection de la voirie est entrée dans sa phase active. La 1ère tranche des travaux du grand chantier de réfection de la voirie a débuté dès cet été, avec Germon, la rue des Rivières, rue du Chemin bas, rue de Caunay et route de Thorigny.

Plusieurs opérations ont été menées par le Syndicat de la Voirie : point à temps dans la rue des Baladins, rue des Forges, rue des Aires, rue du Puits Barré, rue de la Martine, et place de l'Église. Enfin gestion des eaux pluviales avec la rénovation complète de la voirie avec la rue du Puits Jacquet à « La Coudre » et aux Connillières, rue de la Ligne. Des travaux de débernage ont été réalisés par la société Jaguenaud sur 11,367 km de voies communales et chemins ruraux.



LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES : ÇA AVANCE

Le Schéma communal extérieur de défense contre l'incendie (SCEDI) se concrétise avec 2 nouvelles citernes et leurs prises d'eau installées d'ici la fin du mois d'octobre par la RESE. Les employés communaux ont réalisé les plateformes nécessaires pour la pose des citernes à La Coudre et aux Connillières. La protection des citernes sera assurée par une clôture que les employés communaux mettront en place sitôt les citernes posées et raccordées. 4 nouvelles citernes sont prévues pour 2024 pour que les moyens mis en œuvre dans la commune soient conformes avec la réglementation en vigueur.



INCIVILITÉS



Des tas de croquettes pour chien ont été déposés le long des chemins dans les bois. Pour protéger nos amis les chiens, les employés communaux ont ramassé les 50 kg d'aliments.

Des panneaux sur la départementale RD 210 ont été couchés et les deux indicateurs de Germon arrachés et endommagés.

LE FREDON À VOTRE SERVICE

Qu'est-ce que le FREDON ?

FREDON France est un réseau national sans but lucratif fédéré depuis 1931. Il intervient principalement sur des missions de surveillance du patrimoine végétal français, de gestion des espèces nuisibles à la santé humaine, la santé des végétaux et la santé environnementale.

Les prestations du FREDON

La commune étant adhérente à cette association, les Dœuillois peuvent bénéficier des prestations du FREDON. Pour l'achat de produits ou une intervention contacter le FREDON à l'adresse suivante :

www.fredon-charente-maritime.fr

05 46 50 26 86

Les domaines d'intervention :

- Produits raticides et souricides

GAMME	PRO
SANITOX	25,00 €
GRAIN' TECH	44,00 €
FANGA PATE	46,00 €
BLOC SD50	49,00 €

GAMME	GRAND PUBLIC
SANITOX	38,00 €
APPATAGE RATICIDE	7,00 €
APPATAGE SOURICIDE	3,00 €
NASSE RATS	22,00 €

- Chenilles défoliatrices
 - * Traitement terrestre - de 60 € à 105 € (jusqu'à 15 arbres, au-delà sur devis)
 - * Éco-pièges - de 35 € à 52 € selon le diamètre de l'arbre
 - * Pièges à phéromones - 12 € / pièges - 9 € pour renouvellement
- Frelons asiatiques :
 - * Pièges - 10 €
 - * Bombes aérosol - 15 €
 - * Destruction de nids - de 80 € à 150 € selon hauteur
- Taupes :
 - * Gazage par technicien agréé - 45 € / heure
- Équipements de protection individuelle :
 - * Combinaison - 10 €
 - * Gants (boîte de 100) - 17 €

LES SAPEURS-POMPIERS DE LOULAY FONT LE BILAN

Cette année 2023 le Centre d'Incendie et de Secours de Loulay a réalisé plus de 400 interventions.

Notre bilan opérationnel se décompose en :

- 80 % d'interventions de secours à personnes,
- 5 % de secours routiers et désincarcérations,
- 10 % de feux de bâtiments, maisons, de forêt ou de plein air,
- 5 % d'opérations diverses.

Malgré nos activités professionnelles et nos obligations familiales nous nous efforçons toujours d'apporter une réponse opérationnelle de proximité indispensable dans nos territoires.

Le Centre d'Incendie et de Secours de Loulay est composé de 30 sapeurs-pompiers volontaires , 2 officiers, de 13 sous-officiers, de 4 caporaux et 11 femmes et hommes du rang.

Après plus de 36 années de service dont plus de 7 ans comme chef de centre je passe le commandement du Centre d'Incendie et de Secours à partir du 1^{er} janvier 2024 au lieutenant Guillaume Largeau. Je sais qu'il a toutes les qualités ainsi que le sens du devoir et de l'engagement pour diriger le centre .

À noter dans vos agendas : la passation de commandement sera le samedi 27 janvier 2024 à 11h00 devant notre caserne. Cette cérémonie est ouverte à tous.

Je remercie l'ensemble du personnel du Centre pour son engagement et sa disponibilité.

Je remercie l'ensemble des anciens sapeurs-pompiers du centre qui m' ont honorés de leur présence le dimanche 21 mai 2023 lors de la prise d'une des photos du calendrier, un moment fort en émotion et plein de bons souvenirs partagés.

Je remercie également l'Amicale et l'ensemble des amicalistes pour l'organisation de cette deuxième belle brocante à Villeneuve-la-Comtesse avec déjà l'organisation de la prochaine en 2024.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues afin de pérenniser notre effectif ainsi que notre réponse opérationnelle.

Au nom de tous les sapeurs-pompiers je vous présente nos meilleurs vœux pour cette année 2024.

Lieutenant Martineau Jean-Charles,

Chef de Centre d'Incendie et de Secours de Loulay



LE « RELAMPING » DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Savez-vous ce qu'est le « relamping » ? Le relamping, c'est un processus de modernisation du système d'éclairage public avec la mise en place de LED.



Le conseil municipal avait décidé en début d'année de confier au SIEDS l'audit de l'éclairage public pour optimiser l'éclairage et réduire notre consommation énergétique. Après étude des devis du SIEDS qui s'élèvent à 52 316 €, le conseil municipal a décidé dans sa session du 12 septembre de valider les travaux de changement des horloges qui commandent le déclenchement de l'éclairage et le passage en LED, qui seront réalisés par SÉOLIS. Cet investissement permettra à la commune de faire des économies d'énergie en modernisant totalement son éclairage public à moindre frais dans la mesure où le dispositif d'aides et de subventions réduira en grande partie la participation de la commune.

SÉCURITÉ

Le 20 juillet dernier, le bâtiment de la salle des fêtes et du foot ont fait l'objet d'une effraction et d'un vol qui on mis en évidence l'insuffisance de notre système de sécurité. Pour y remédier, le conseil municipal a décidé dans sa session du 12 septembre d'accepter les devis de remise état de l'infrastructure et de renforcer l'alarme anti-intrusion qui protégera l'ensemble des bâtiments (mairie, agence postale, salle des fêtes, locaux du club de football).



COMMUNE ET TAXE FONCIÈRE



Vous avez pu constater une hausse des impôt fonciers bâti et non bâti bien que le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ses taux. Cette majoration est due à l'augmentation de la base qui est décidée par les services de l'État.

LA CHASSE EST OUVERTE !



La campagne de chasse a débuté le 10 septembre. Au niveau de l'ACCA de Doeuil 42 chasseurs ont renouvelé leur carte d'adhésion. Le territoire communal à cette saison est donc utilisé par les chasseurs et les randonneurs. Chasseurs soyez vigilants et respectez les consignes de sécurité et promeneurs, ne rentrez pas dans les territoires délimités par les pancartes chasse en cour ou se déroulent les battues. Respectons-nous pour que chacun puisse pratiquer sa passion en toute sécurité.

LA VIE COMMUNALE

14 juillet – célébration de la Fête nationale



Sous un soleil radieux, la Fête nationale a été dignement célébrée dans la commune autour d'un dîner offert par la municipalité. M. le maire, Jacques TROUVAT, s'est adressé à ses concitoyens présents venus nombreux comme chaque année.

L'ambiance joyeuse et festive, a montré une fois de plus combien les Dœuillois aiment à se réunir et à célébrer ses évènements collectifs.

Les archives communales s'exposent !

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, les 16 et 17 septembre, la municipalité a ouvert ses archives pour exposer les témoignages de l'histoire collective de la commune. La mairie conserve dans ses archives des trésors, reflets des grandes étapes de l'histoire de notre pays vécus au niveau local. Elles racontent les élections, les changements de régime, la Garde nationale, la construction des écoles... Ces archives ont fait revivre le temps d'un week-end la vie quotidienne de notre commune qui compta au début des années 1880 au plus fort de son activité jusqu'à 913 habitants, de nombreux commerçants et artisans !



Elles nous rappellent aussi notre appartenance à une communauté humaine dont nous avons reçu l'héritage et que nous devons transmettre à d'autres, les plus jeunes.

Concert de l'OSVS



L'église Notre-Dame de l'Assomption a retenti d'accents inhabituels samedi 23 septembre. L'Orchestre symphonique des Vals de Saintonge (OSVS) nous a honoré de sa présence lors d'un concert exceptionnel. 37 musiciens placés sous la baguette du chef Francis Gardré et la soliste Collette Schermann ont enchanté le public par un programme qui a parcouru quatre siècles de musique et de chants.

120 personnes ont assisté à cette prestation de l'orchestre qui se produisait pour la première fois dans notre commune. Une très belle soirée et un grand succès populaire pour cette manifestation culturelle inédite.

Inauguration du sentier « Mireille l'Abeille »

Mobilisation générale ce samedi 30 septembre matin : la municipalité a inauguré le « Sentier de Mireille l'Abeille » en présence de Françoise Mesnard, maire de Saint-Jean d'Angély, conseillère régionale, Caroline Aloé, conseillère départementale, Juliette Bernard de la Fondation Vinci Autoroutes, d'élus locaux et un public venu nombreux ! Ce parcours de 4,3 km consacré à la connaissance de la biodiversité de notre commune et aux enjeux environnementaux a officiellement ouvert au cours d'une manifestation organisée par la mairie. Familles, enfants, promeneurs et curieux ont découvert avec enthousiasme ce sentier agrémenté pour l'occasion d'ateliers et d'animations par l'association Nature Environnement 17 et les enseignants de l'école de Villeneuve-la-Comtesse.



La matinée a été clôturée par le discours du maire Jacques Trouvat qui a brossé un tableau des actions entreprises par la commune dans le domaine de l'environnement, suivi par un verre de l'amitié. Installé en mai dernier, ce sentier est un élément de l'appel à projet « Nature et Transition » de la région Nouvelle-Aquitaine qui en a assuré en grande partie le financement. Le reste est réparti entre la Chambre régionale d'agriculture, la Fondation Vinci-Autoroutes et les communes partenaires (Villeneuve-la-Comtesse, Saint-Séverin-sur-Boutonne et bien entendu Dœuil-sur-le-Mignon) dont les maires étaient présents à cette manifestation.



Extraction du miel



Le rucher communal se porte bien ! Dans la salle des fêtes, samedi 30 septembre à 14h00, a eu lieu l'extraction du miel d'été. Créé il y a tout juste un an, la bonne santé du rucher communal témoigne de la qualité de notre environnement. Marie Toutous a veillé sur les ruches toute l'année, la météo s'est montrée généreuse et les abeilles ont bien travaillé : tout était réuni pour avoir une belle récolte de miel. Au bilan 76,5 kg récoltés (avec les ruches de Saint-Séverin-sur-Boutonne !). Le public présent, les enfants en particulier, a pu mettre la main à la pâte et participer à toutes les étapes qui permettent de faire passer le miel des ruches aux petits pots...

Ce bon résultat est également dû à l'action des Dœuillois contre la prolifération des frelons asiatiques, ennemis mortels des abeilles. Cette année, cinq nids de frelons ont été détruits depuis le mois de juin. Il faut continuer car la douceur de ce début d'automne entraîne une recrudescence de ces prédateurs. S'il y a des frelons, c'est qu'un nid n'est pas loin !

NUISANCES

Cet été, un certain nombre de personnes ont interpellé la mairie sur la présence de mouches et d'odeurs nauséabondes dans la commune. Concernant les mouches, le conseil n'a pas connaissance de leur origine et a constaté qu'elles étaient présentes dans tous les villages aux alentours. Les odeurs par contre, provenaient de l'élevage des veaux de l'EARL Veaux Girard située rue de La Vergne. Je tiens à préciser que l'installation de ces bâtiments, soumise à la législation ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) est conforme et a été validée par la préfecture. Toutefois, M. Girard étant conscient du problème et souhaitant faire son possible pour réduire les nuisances vient d'investir dans une bâche pour couvrir la fausse à lisier. La municipalité le remercie pour cet acte citoyen qui a une incidence financière importante pour sa société.